



FOIRE AUX QUESTIONS :

«J'ai 30 ans, j'ai vécu une annulation de mariage. Je ne m'en remets pas. Dois-je en parler d'emblée à un futur fiancé qui me demanderait en mariage ? »

Certainement pas ! Pourquoi ? Parce que « d'emblée » vous aurez d'autres choses à vous dire, je suppose... Quand on engage une relation, on découvre petit à petit la personne de l'autre et s'il est vrai que notre histoire nous façonne, elle ne définit pas pour autant notre identité : ce n'est donc pas ce que vous avez à faire en priorité.

Le moment viendra naturellement où vous serez amenée, bien sûr, à partager à l'autre votre parcours et donc ce que vous évoquez. On ne peut pas envisager le mariage avec des « non-dits » de ce genre.

Cependant, si vous posez la question, c'est qu'elle revêt pour vous une importance de taille, ce que vous précisez même en ajoutant : « je ne m'en remets pas », et c'est là, je crois, le nœud du problème.

« La vérité vous rendra libre », nous a dit le Seigneur et ce que vous appelez « l'annulation du mariage » devrait être en fait l'expression d'une vérité qui vous libère : vous n'êtes pas entrée, dans votre première expérience de couple, dans le sacrement de mariage. En règle générale, il n'existe pas « d'annulation de mariage » mais des reconnaissances de nullité, ce qui est très différent : l'Eglise, en examinant à votre demande ou à celle de votre conjoint, la célébration de votre 'mariage' peut être en mesure de déclarer que, malgré les apparences extérieures, manquait un ou plusieurs éléments constitutifs de l'engagement sacramentel. Ainsi l'absence de maturité, de liberté, le mensonge sur la personne ou bien d'autres choses encore peuvent-ils conduire à une telle reconnaissance.

Après ce jugement, chacun des conjoints est libre de contracter une nouvelle union devant Dieu. Il arrive cependant qu'il soit assorti d'une condition qui est signifiée par écrit.

Ce qui peut être difficile, c'est d'abord d'assumer un « échec ». Là encore, la vérité nous rend libre : combien de personnes vivent des enfermements dramatiques tout simplement parce qu'elles n'ont jamais accepté de voir leur propre réalité en face, voulant vivre dans l'illusion sur elles-mêmes et, en définitive, dans le rêve.

Qui n'a pas de faille ? Qui n'a pas vécu d'échecs, parfois même cuisants ? Ceux qui ne veulent pas le regarder en face ne s'en relèveront jamais, ceux qui l'assument peuvent transformer cette épreuve en atout supplémentaire : je sais quelles sont mes fragilités, de quoi je dois me méfier en moi et sur quoi m'appuyer avec sécurité. Une telle attitude me rend finalement capable d'aborder les autres avec plus d'assurance et de donner de moi une image plus vraie.

La souffrance peut venir aussi du fait de l'abandon du premier conjoint à qui l'on peut rester uni par un sentiment d'amour. Il faut alors réfléchir sur ce qu'est l'amour véritable qui fonde un couple : pas seulement le sentiment, qui est ce qu'on maîtrise le moins, mais avec l'union de deux cœurs, certes, l'union aussi de deux volontés et de deux intelligences pour bâtir un projet commun.

Une blessure aussi, qui n'est pas rare dans les cas de reconnaissance de nullité, est celle des parents ou des enfants qui ont le sentiment d'être le fruit de quelque chose de nul. Votre premier amour n'était pas nul, ce que vous avez vécu a eu de l'importance et ne peut être rayé d'un trait de plume, ce qui est signifié par le jugement de l'officialité est simplement la déclaration de la non-sacramentalité de cette union. Humainement et psychologiquement, les mois ou les années de vie commune font partie de votre histoire avec, forcément, le souvenir ambivalent de moments de bonheur ou de souffrance alternés et mêlés.

Au soir de notre vie, il est bien probable que notre existence tout entière nous laisse ce même goût amer d'inachevé, de mélange de réussites et d'échecs, de honte et de regrets, à moins d'entrer dans l'espérance chrétienne qui nous assure de l'amour et de la miséricorde du Christ qui seul, peut transformer nos pauvres vies par la grâce de la foi et nous assure que la sainteté n'est pas d'abord la perfection humaine mais l'accueil de son pardon et de sa propre force.

Vivre l'Évangile, c'est être résolument tourné vers l'avenir qui est JESUS-Christ, et jamais recroquevillé sur le passé (surtout quand tout son poids a déjà été dissous par le pardon ou le jugement de l'Église). Orientons nos vies vers le jour qui vient !

*Abbé Alain BOUSSAND
Diocèse de Fréjus-Toulon*